

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Un Club Med au Massif

POUR UNE INDUSTRIE TOURISTIQUE PLUS PROSPÈRE!

BAIE-SAINT-PAUL, le 24 avril 2017 – La Chambre de commerce de Charlevoix offre son appui à Groupe Le Massif pour la réalisation d'un projet de 120 millions \$ qui vise la construction d'un complexe hôtelier de 300 unités au pied de la montagne avec piscine et spa, à Petite-Rivière-Saint-François.

La Chambre ne peut toutefois se prononcer sur le montage financier du projet puisque ce dernier n'est pas encore connu. Elle considère cependant qu'il est nécessaire d'accepter l'intervention de l'État dans le projet puisque les nouvelles sommes injectées, tout en minimisant les risques pour le promoteur, contribueront à créer de la richesse dans notre communauté.

«Dans le cas contraire, ces enveloppes gouvernementales pourraient être allouées ailleurs et ainsi contribuer au développement de projets structurants dans une autre région du Québec, voire du Canada. Nous avons une opportunité. Il faut la saisir», soutient Julien Dufour, président de la communauté d'affaires.

En marge de cet appui, le conseil d'administration de la Chambre demande cependant aux promoteurs, Groupe Le Massif et Club Med, d'éclaircir leur position sur quatre éléments-clés ayant un impact direct sur le succès de ce projet d'envergure internationale dans Charlevoix.

Main d'œuvre

Considérant la pénurie de main d'œuvre dans la région et ce, particulièrement dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, la Chambre désire que ce projet soit assorti d'un plan détaillé de Ressources humaines afin de ne pas briser l'équilibre déjà plus que précaire.

Politique d'achat local

La Chambre souhaite que Groupe le Massif et Club Med s'engagent à contribuer à l'achat local, tant pour la construction de l'hôtel que pour son fonctionnement et son opération quotidienne. Une politique d'achat local définie viendrait atténuer les craintes des entreprises régionales de produits et de services et permettrait d'assurer un développement économique plus harmonieux.

Impact sur l'offre d'hébergement

Soucieuse de préserver l'offre d'hébergement, la Chambre aimerait qu'une démonstration quantifiée soit faite aux gens d'affaires du secteur de l'hôtellerie, montrant la capacité pour Club Med de générer de la nouvelle clientèle qui n'aura pas effet de cannibaliser les établissements hôteliers qui peinent déjà à atteindre 50% de taux d'occupation.

Positionnement

La Chambre souhaite que l'arrivée du Club Med positionne la région de Charlevoix comme un bassin propice à l'apprentissage des métiers de l'hôtellerie et de la restauration afin de bonifier l'offre de formation existante par de nouvelles infrastructures et des programmes encore plus spécialisés qui auraient comme effet d'attirer de nouveaux étudiants dans la région.

«La Chambre de commerce de Charlevoix fait ici écho des préoccupations de ses membres qui désirent voir croître l'offre touristique sans nuire aux entreprises déjà en opération. Le Club Med doit être une valeur ajoutée à l'offre régionale», rappelle le président.

-30-

Source : Johanne Côté | directrice générale

Informations : Julien Dufour | président
 418 435-6767



À NOS PARTENAIRES ANNUELS



ACCESCONSEIL DUBOIS | BMR DE CHARLEVOIX | DESJARDINS ENTREPRISES | HYDRO QUÉBEC | SADC

EMPLOI QUÉBEC | MRC DE CHARLEVOIX | MRC DE CHARLEVOIX-EST